Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
18 novembre 2021
Auditorium bâtiment IMAG

Relevé de décisions

CRP - 18.11.2021 -Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAc de l'UGA					
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés					
Elu.e	**Laboratoire**	**Discipline**	**Présent.e**	**Excusé.e**	**Procuration à**
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion	x		
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS		x	**BURLACU Radu**
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil		x	**REBOUD Jean-Luc**
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
GODIN-RIBUOT Diane	HP2	Sciences du médicament		x	**DEBIZET Gilles**
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée		x	
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	x		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement	x		
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés	x		
ROSSI Caroline	ILCEA4	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	x		
SLAMA Serge	CRJ	Droit public		x	
VERDIER Christine	LIG	Informatique	x		
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux		x	**VERDIER Christine**
Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés					
Elu.e	**Laboratoire**	**Discipline**	**Présent.e**	**Excusé.e**	**Procuration à**
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux			
CAVAILLES Pierre	TIMC-IMAG	Sciences biologiques pharmaceutiques		x	**HILY-BLANT Pierre**
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie	x		
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire		x	
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme	x		
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		x	**FORVEILLE Thierry**
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique	x		
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques		x	**MEVEL François-Xavier**
RIASSETTO David	LMGP	Chimie des matériaux	x		
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme		x	
SCHWAB Didier	LIG	Informatique		x	
SORBA Julie	LIDILEM	Sciences du langage	x		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes					
Elu.e			**Présent.e**	**Excusé.e**	**Procuration à**
BERTHOME Grégory	SIMaP			x	
MEVEL François-Xavier	ISTerre		x		
REY Benoît	DGD SI		x		
ROUSSET Isabelle	LIDILEM		x		
SEIGNEURET Natacha	IUGA			x	
Collège D : Doctorants					
Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	**Laboratoire**	**Discipline**	**Présent.e**	**Excusé.e**	**Procuration à**
DUPUIS Clémence (T)	AE&CC	Architecture			
MARTIN Julie (S)	AE&CC	Architecture			
FAGNON Vincent (T)	LIG	Informatique	x		
RAHMANI Boubakr (S)	G-SCOP	Electronique			
OLIVRY Auguste (T)	LIG	Informatique	x		
BASLE David (S)	G-SCOP	Génie Industriel : conception et production			
COUTAUD Ulysse (T)	LIG	Informatique		x	**OLIVRY Auguste**
GAUTHERON Flora (S)	LIP-PC2S	Psychologie			
POPRAVKA Lencka (T)	CESICE	Droit européen			
CHATIRICHVILI Odile (S)	Litt&Arts	Littérature générale et comparée			
ZEAITER Nour (T)	LBFA	Physiologie			
Personnalités extérieures					
Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	**Etablissement**		**Présent.e**	**Excusé.e**	**Procuration à**
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA			x	
PREJBEANU Lucian (S)	CEA			x	
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS		x		
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL		x		
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU				
DUCKI Camille (S)	CHU			x	

Commission recherche - Invités permanents			
Invité.e	**Fonction**	**Présent.e**	**Excusé.e.s**
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		x
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		x
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		x
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		x
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		x
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		x
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"		x
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"		x
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"		x
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		x
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	x	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle		x
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle		x
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Sophie Achard	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle		x
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle		x
Denis Jongmans	Directeur CED	x	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	x	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	x	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		x
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		x
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		x
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	x	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	x	
Carole Kada	DGD RH		x
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		x

Ordre du jour

- Information du Vice-président recherche
- Point doctorants réinscrits en thèse après avis favorable de la CR
- Intégration RFIC-Lab/TIMA
- Présentation du budget recherche 2022
- Approbation du relevé de décisions CR P 21.10.2021
- Questions diverses

Université Grenoble Alpes

Procédure de vote

Outil BALOTILO

Les votes se déroulent via Balotilo afin de conserver un système rapide, sécurisé et anonyme.

1. Présentation des points soumis aux votes
2. Tous les conseillers présents reçoivent sur leur boîte mails un courriel contenant un lien sécurisé pour accéder aux questionnaires.

Chaque point soumis aux votes fait l'objet de deux questions :
la première pour les présents, la seconde pour les procurations.
Les conseillers ne possédant pas de procurations cochent la case « Non-concerné.e ».

3. Les résultats des votes sont projetés en séance, une fois la consultation terminée.

Information du Vice-président recherche et innovation

Composition de la CR

Collège A

Départ de Laurent Bègue-Shankland, élu au collège A.

Son siège est vacant ; des élections partielles sont prévues du 23 au 25 novembre.

Elections : rappel des sièges à pourvoir à la CR

Représentants des personnels (sièges devenus vacants)

- ***2 sièges au collège A***

1 représentant du grand secteur « disciplines juridiques économiques et de gestion »
1 représentant du grand secteur « lettres et sciences humaines et sociales »

- ***2 sièges au collège B***

1 représentant du grand secteur « disciplines juridiques économiques et de gestion »
1 représentant du grand secteur « disciplines de santé »

Renouvellement des représentants des doctorants

- ***6 sièges au collège D*** soit 6 titulaires et 6 suppléants

DISCUSSION

Gilles Debizet : quand Laurent Bègue-Shankland a-t-il démissionné ? On ne s'attendait pas à ce qu'un siège soit libéré avant les élections.

Julie Sorba : nous n'avons pas vu passer l'appel à candidatures. Est-ce qu'un candidat EPUI aurait été choisi ?

Hervé Courtois : aucun candidat n'a été choisi.

Gilles Debizet : nous en avons eu connaissance le jour de la commission électorale le 13 novembre soit 3 jours après le délai de rigueur du dépôt des candidatures fixé au 9 novembre.

Hervé Courtois : Laurent Bègue-Shankland a démissionné le lendemain de la CR. Son siège est ouvert aux élections.

Gilles Debizet : l'appel à candidatures n'a pas été communiqué du point de vue démocratique.

Hervé Courtois : c'est la commission électorale qui se charge de ces questions. Je n'ai pas tous les éléments et ne suis pas ce dossier de près. Je me renseignerai.

Point doctorants réinscrits en thèse après avis favorable de la CR

Présentation par Denis Jongmans

Synthèse sur le devenir des doctorants ayant reçu un avis favorable de réinscription de la CR CAC (2020-2021)

ANONYME	ED	Labo	Employeur	Date notification par l'ED au doctorant	Date de passage CR CAC	Avis seconde instance	Situation du doctorant	Encadrement	Commentaire
B	ED-LLSH	Litt&Arts	UGA	22/10/2019	06/02/2020	Favorable	2021-2022 - Inscrit en 4ème année de thèse (IP + IA). Envisage un transfert sur l'Université d'Aix Marseille à l'issue de son contrat, fin janvier 2022, où son co-encadrant est prêt à l'accueillir.	Accompagnement de la Direction de l'ED qui a pris officiellement la direction de la thèse, en co-direction avec un EC d'une autre université	Financement UGA jusqu'au 31 janvier 2022 (prolongation 4 mois COVID). Après, inscription dans une ED d'un autre établissement avec co-directeur de thèse actuel comme directeur principal. Soutenance prévue avant fin 2022.
D	ED-MSTII	TIMC	UGA	24/12/2019	28/05/2020	Favorable	Ne s'est pas réinscrit. Thèse arrêtée		
E	ED-EEATS	LCIS (Valence)	G-INP	23/09/2020	10/12/2020	Favorable	Dernière inscription en 2020-2021 Lettre de démission du doctorant le 15/11/2021	Directeur de thèse	Fin de financement. Suite à discussion avec directrice de ED, décision de ne pas se réinscrire et de démissionner.

DISCUSSION

Alan Chauvin : c'est une réussite pour le doctorant B et un échec pour les deux autres. Quel bilan peut-on tirer des avis favorables de la CR ?

Denis Jongmans : toutes les personnes concernées ont cherché des solutions. Les ED se sont énormément investies pour gérer des situations très compliquées. La CR prend une décision. On devrait se poser la question des possibilités réelles de continuité de la thèse en termes de financement et d'encadrement.

Thierry Forveille : on remarque que cela fonctionne bien quand il y a une solution alternative d'encadrement au moment où la CR a évalué le dossier.

Vincent Fagnon : on a ici 1/3 de poursuite et 2/3 d'abandon. La CR a bien joué son rôle puisque dans un cas de figure la situation s'est bien arrangée alors que tout était contre la poursuite de thèse.

Pierre Hily-Blant : quel est le financement UGA pour la poursuite de thèse du doctorant B. ?

Denis Jongmans : l'UGA a mené une enquête il y a un an pour connaitre l'impact de la COVID sur les thèses. 4 mois de financement pour la prolongation de la thèse ont été accordés par l'UGA.

Alan Chauvin : est-ce que cette situation pérenne a déjà été observée après un avis favorable de la CR en place lors du précédent mandat ?

Denis Jongmans : il s'agit de la CR de la COMUE dont la composition était différente. Je n'ai en tête qu'un cas un peu équivalent au doctorant B. Le directeur de l'ED a repris l'encadrement et on vient juste de valider la date de soutenance.

Hervé Courtois : cette procédure de recours est assez récente, nous n'avons pas beaucoup de recul.

Pascal Perrier : j'avais assez insisté sur les dossiers des doctorants D et E pour qu'ils soient réinscrits. On était obligé de constater les faits. L'étudiant D travaillait sur un projet essentiel pour le directeur de thèse et ne donnait pas satisfaction pour le projet. On ne peut pas accepter qu'il en soit ainsi car le contrat de thèse ne peut être assimilé à un contrat de travail. Cela pose le problème des doctorants recrutés sur contrats. La différence énorme entre les deux dossiers était le projet de recherche fort du doctorant B et alternatif au projet des deux encadrants. L'ED a fait ce qu'il fallait pour que cela fonctionne. Les autres doctorants n'avaient pas de projet alternatif. On pouvait se douter que cela ne fonctionnerait pas mais on ne pouvait pas ne pas leur laisser une nouvelle chance. Je pense qu'il y a des messages à faire passer aux directeurs de thèses. Un certain nombre de messages ont déjà circulé et les CSI sont beaucoup mieux contrôlés aujourd'hui. On connait les conséquences et l'impact décisif d'un 1er CSI favorable. J'espère que les directeurs de thèses auront moins de problèmes que par le passé et que l'on ne verra plus ce genre de situation.

Hervé Courtois : les discussions sur ces recours nous ont beaucoup guidés lorsque nous avons commencé à revoir le RI du CED.

Denis Jongmans : il reste du travail pour bien faire appliquer le texte.

Pascal Perrier : le résultat de la poursuite de thèse d'un doctorant sur trois n'est pas si mal. On va tous en tirer des enseignements. La CR a fait ce qu'il fallait.

Hervé Courtois : on se posait la question de rendre obligatoire un CSI en fin de 1ère année, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, et de vérifier que le CSI soit composé de façon raisonnable, avec une personne extérieure au laboratoire, ce qui n'était pas obligatoire non plus. Il est important qu'un message clair soit envoyé au doctorant en fin de première année, afin de gérer, si la situation l'impose, l'arrêt précoce du contrat, ou de corriger la trajectoire.

David Riassetto : peut-on envisager de programmer un CSI entre 2 années de thèse ?

Denis Jongmans : une réévaluation à mi-parcours est parfois programmée à titre exceptionnel même si cela n'est pas inscrit dans l'arrêté de 2016. La seule obligation est de programmer un CSI avant chaque réinscription.

Hervé Courtois : c'est une pratique que l'on pourrait généraliser en cas de problème détecté au 1er CSI ; un second CSI se réunirait 6 mois après pour faire le point sur l'évolution de la situation.

Gilles Debizet : ce pourrait être une case à cocher sur le formulaire pour préciser s'il est nécessaire d'envisager un CSI intermédiaire.

Denis Jongmans : les règles sur les CSI vont sans doute changer. On nous promet une modification de l'arrêté de mai 2016 pour septembre 2022. Aujourd'hui on ne sait pas ce que nous prépare le ministère.

DISCUSSION

Gilles Debizet : est-ce que la case à cocher vient contredire le texte actuel ?

Denis Jongmans : non

Hervé Courtois : nous ferons le point une fois que nous aurons les nouveaux textes.

Vincent Fagnon : quel sera l'impact du nouveau CSI qui évaluera le travail du doctorant 3 à 4 mois avant la réinscription ?

Hervé Courtois : il n'y a pas de réinscription au bout de 6 mois, il s'agit d'un suivi. Il est important que le doctorant ait un retour formalisé, qu'il ait bien compris quelle est sa situation par rapport à ce qui est attendu par son équipe et au niveau d'une thèse.

Alan Chauvin : on avait dit qu'on discuterait des critères d'attribution des ADR lors d'une CR.

Denis Jongmans : les critères sont de la compétence du conseil des ED. Une présentation devant la CR de la répartition des ADR établissement est faite au printemps. La CR donne un avis sur la proposition de répartition de ces ADR.

Hervé Courtois : on peut prévoir cette discussion lors d'une CR début 2022.

Université Grenoble Alpes

Intégration RFIC-Lab/TIMA

Présentation par Laurent Fesquet

Projet d'intégration du RFIC-Lab au sein du laboratoire TIMA

The Genesis

2003 — 2010 — 2016 — 2018 — 2021

Building blocks
MEMS, LNA, PLL, PA

RMS team

- 9 PhD (2 CIFRE)
- Collaborations: STM, NXP, CEA
- Projects: 3 EU, 1 ANR

Joint multi-lab team

RF & mmW Integrated Test

Control, Aging
Reliability, Test

Design and
Characterisation

Co-supervised
PhD Student:
BIST for mmW-PA

IMEP-LAHC

RF & mmW Design (active & passive)

Building blocks
Transm. lines, switches, phase shifters, PA, VCO

- 13 PhD (1 CIFRE)
- Collaborations: STM, NXP, CEA
- Projects: 3 EU, 2 ANR

RFM team

RFIC-Lab Grenoble

TIMA Research Activities

Goals: Energy efficiency, Cost, Performance, Reliability, Resilience, Safety, Quality, Security, Complexity

Technologies:
CMOS, FDSOI
ASIC, FPGA
Emerging Memories
Nano-wire switching
Quantum

Digital ICs and systems

SLS
- System-Level Synthesis
- Hardware/Software co-design
- Simulation and verification

CDSI
- Low power design
- Asynchronous design
- MEMS, Smart Sensors and Actuators

Analog/mixed-signal/RF/mmW devices, circuits and systems

RMS
- Design of devices, circuits and systems
- Modeling, control and calibration of devices, circuits and systems
- Robustness, reliability and test

Dependability issues:

AMfoRS
- Robustness, safety, reliability and test
- Hardware security and embedded trust

Intégration avec équipe RMS

RMS research domain

Design, test and control of AMS/RF/mmWave circuits and systems

RMS laboratory themes

- **Design of AMS/RF devices, circuits and systems**
- **Machine learning-based modeling and control of AMS/RF circuits and systems**
- **Robustness, reliability and test**

RFIC-Lab Research Lines

- Low power RF design
- Tunability
- On-chip RF/mmWave test
- Miniaturization and integration

RFIC-Lab

RMS

Theme 1 RMS: Design of AMS/RF circuits and systems

- → RF low power
- → Design of AMS/RF circuits and systems

Theme 2 RMS: Control/Optimization of performance AMS/RF

- → Tunability
- → Machine learning based modeling of AMS/RF circuits and systems

Theme 3 RMS: Design for Test/Reliability AMS/RF

- → Integrated RF and mmW test
- → Robustness, reliability and test

New theme RMS: Integration and miniaturization of RF & mmWave circuits

- → Miniaturization & integration

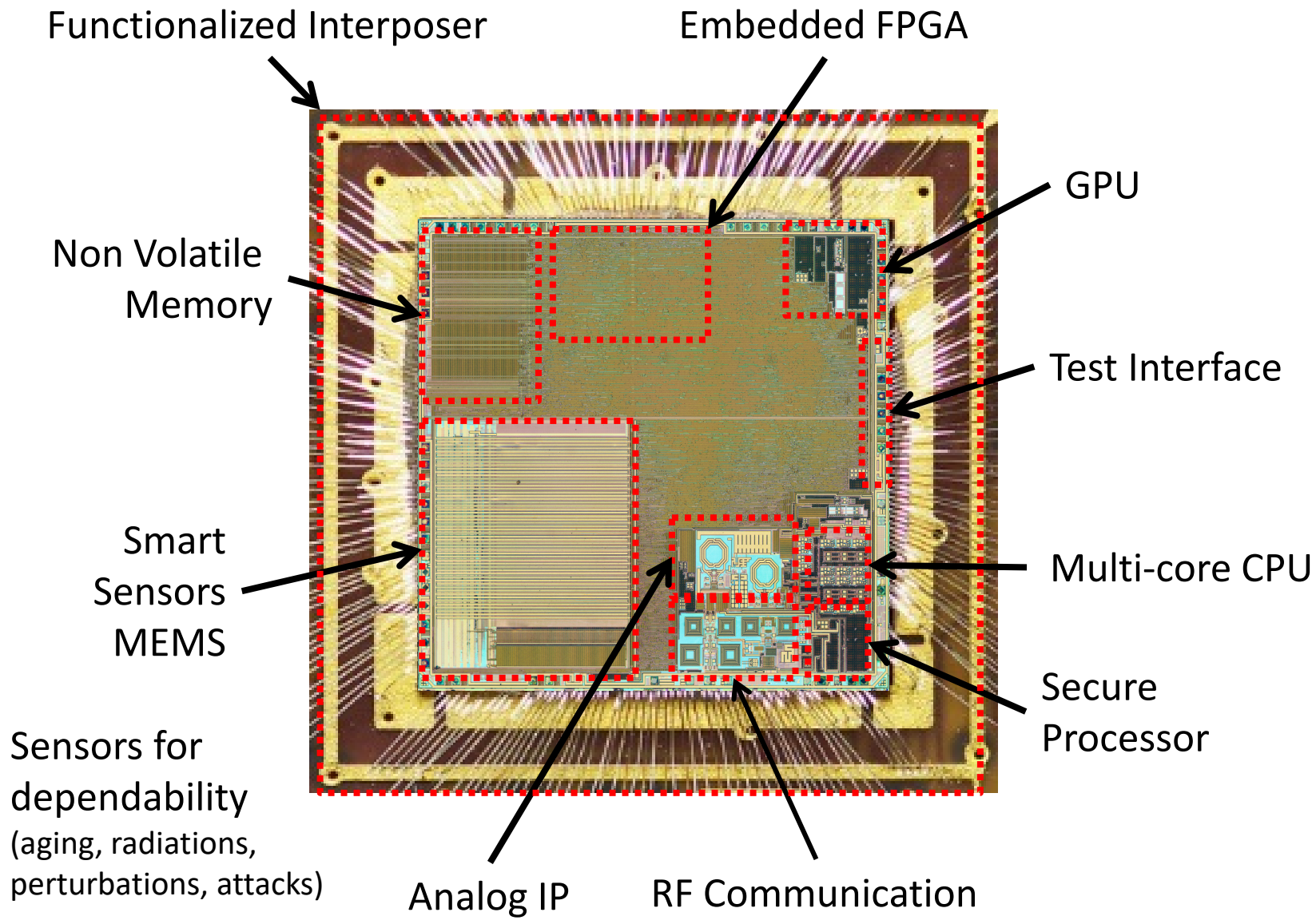

CNRS - Grenoble INP - UGA

Bilan Scientifique

- 2 PhD co-supervised already defended
- 9 co-supervised PhD are running
- 2 Eu Projects
- 5 PHD CIFRE
- 5 RICL (IEEE)
- 13 CICL
- 1 Patent
- 1 Best paper (ETS)
- 1 Best reading paper (IEEE-MTT)

Organigramme

DIRECTION

Directeur du laboratoire : Giorgio DI NATALE
Directeur adjoint : Laurent FESQUET
Responsable administrative : Anne-Laure FOURNERET
Assistante de direction : Laurence BEN TITO

Pôle Administratif

Resp.: Anne-Laure FOURNERET

Service Administratif

Resp.: Anne-Laure FOURNERET

- Anne-Laure FOURNERET : ressources humaines, événementiel, communication
- Laurence BEN TITO : assistante de direction, assistante laboratoire, communication

Service Financier

Resp.: Mathilde GARÇON

- Mathilde GARÇON : budgets, contrats
- Aurore GAYRAUD : Gestionnaire finances équipes
- Youness RAJAB : Gestionnaire finances équipes et commun laboratoire

Pôle Technique

Service Informatique

Resp.: Frédéric CHEVROT

- Frédéric CHEVROT : responsable systèmes, réseaux, parc
- Nicolas GARNIER : administrateur systèmes et réseaux
- Ahmed KHALID : gestionnaire du parc informatique

Service Développement

Resp.: Giorgio DI NATALE

- Alice DE BIGNICOURT : Ingénieur en développement, webmaster
- Mamadou DIALLO : Ingénieur en développement

Equipes de recherche

- **AMfoRS (Architectures and Methods for Resilient Systems)**
  Resp.: Paolo MAISTRI
- **CDSI (Design of Integrated devices, Circuits and Systems)**
  Resp.: Laurent FESQUET
- **RMS (Reliable RF and Mixed-Signal systems)**
  Resp.: Manuel BARRAGAN
  Ingénieur soutien : Daniel DZAHINI
- **SLS (System Level Synthesis)**
  Resp.: Olivier MULLER

Chargés de mission

- Assistant de prévention : Ahmed KHALID
- Développement durable : Frédéric CHEVROT
- Communication : Anne-Laure FOURNERET
- Relation plateforme CIME : Katell MORIN-ALLORY
- Relation FMNT : Skandar BASROUR
- Animation scientifique : Liliana ANDRADE
- Référente parité : Elena-Ioana VATAJELU
- Correspondant Partenariat et Valorisation : Michele PORTOLAN

Autres instances

- Conseil du laboratoire
- Conseil scientifique
- Group-Lead
- Conseil des IATS/ITA

Après intégration :

1 place CdL
1 place CS
pour membres RFIC (parmi les membres nommés)

Sections et Tutelles

	CNU			CNRS		Total
	27	**61**	**63**	**7**	**8**	
AMfoRS	2	4	0	3	1	10
CDSI	1	2	1		1	5
RMS		1	+ 6	2		3 → 9
SLS	5			1		6
TIMA	**8**	**7**	1 → **7**	**6**	**2**	24 → **30**

	G-INP		UGA			CNRS
	ENSIMAG	**PHELMA**	**IM2AG**	**Polytech**	**IUT1**	**INS2I/INSIS**
AMfoRS		4	1	1		4
CDSI	1	2		1		1
RMS		+ 3		1	+ 3	2
SLS	2		1	2		1
TIMA	**3**	6 → **9**	**2**	**5**	0 → **3**	**8**

CNRS - Grenoble INP - UGA

Locaux (depuis 2018)

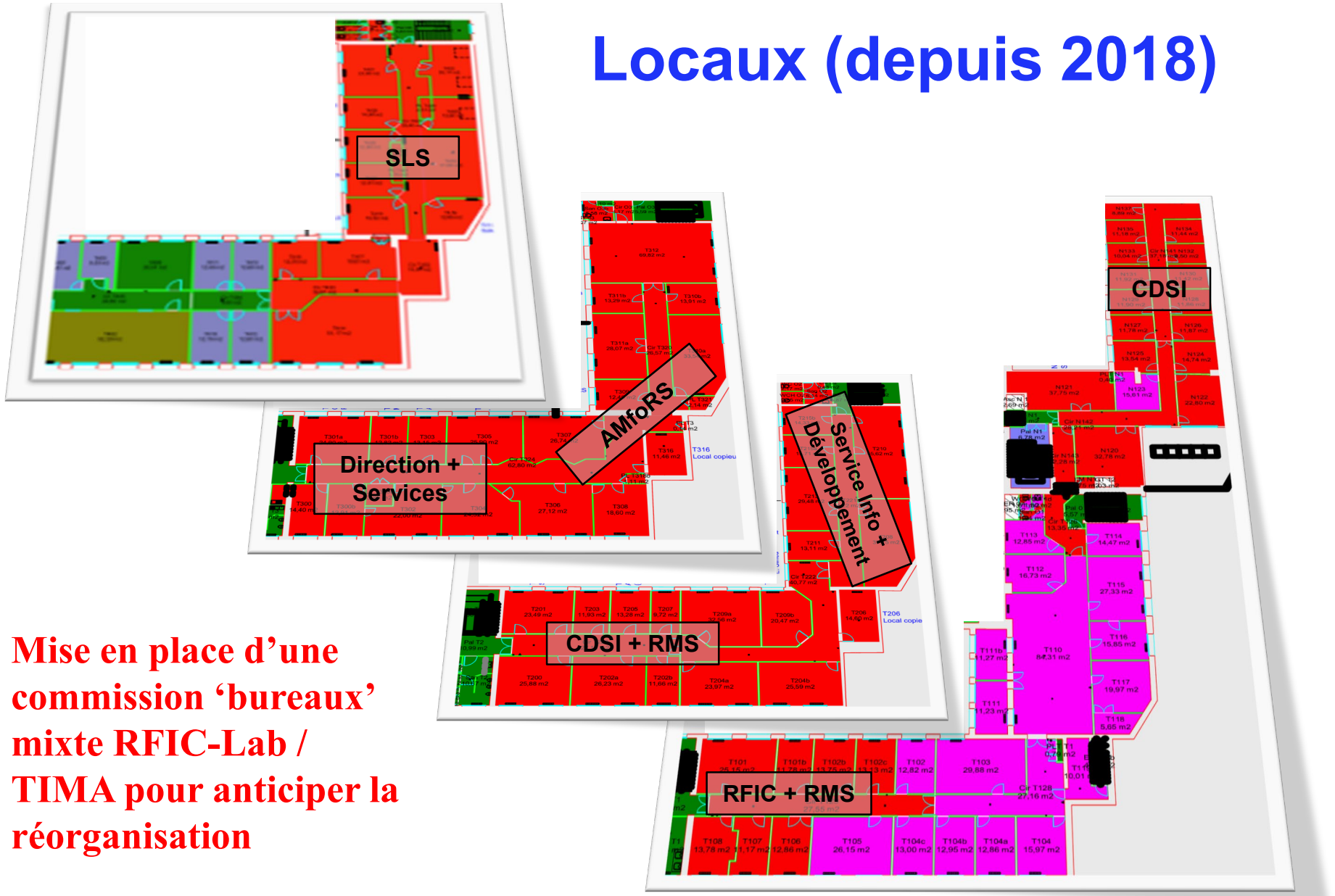

Mise en place d'une commission 'bureaux' mixte RFIC-Lab / TIMA pour anticiper la réorganisation

Lab Facilities

TIMA & RFIC-Lab = Same Approach
No Dedicated Facilities

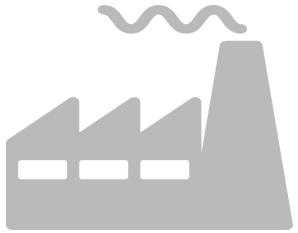

Fabrication :
ST Microelectronics
CMP

CAD :
CIME-Nanotech => CADENCE / ADS
S.mart => Ansys HFSS

Measurements :
CIME-Nanotech => **220GHz 4-port VNA** / carac RF

ITAs

- **Depuis 2018, les ITAs (services Administratif, Financier, Informatique) dédient 20% de leur temps à RFIC-Lab**
- **2 recrutements IATS (service financier 2018 UGA, et admin 2019 G-INP) grâce à la mutualisation avec RFIC-Lab**
- **Après intégration : La surcharge initiale de travail sera compensée par moins d'activités "intrinsèques" des laboratoires**
  - **CdL x 2 (TIMA*RFIC) → un seul CdL**
  - **Liens avec les tutelles**
- **À noter :**
  - **6 EC, mais aucun IATS de soutien à la recherche au RFIC-Lab**
  - **1 demande de création mutualisée (CIME/TIMA/RFIC-Lab) faite cette année au pôle PEM.**

Thank you!

DISCUSSION

Hervé Courtois : pour rappeler le contexte, cette équipe a quitté l'IMEP-LaHC dans une situation difficile. Grenoble INP et l'UGA ont fortement soutenu la création de l'équipe d'accueil RFIC-Lab. L'intégration dans TIMA faisait partie dès le début du projet de cette équipe et plusieurs étapes se sont succédées : le rapprochement physique de l'EA avec le TIMA, le montage de collaborations et l'accompagnement par les tutelles.

Laurent Fesquet : le laboratoire TIMA dépend de 2 instituts INSIS et INS2I ; il est rattaché aux pôles MSTIC et PEM.

Julie Sorba : sur le plan RH, est-ce que les personnels ont bien été préparés au changement ?

Laurent Fesquet : les personnels sont déjà physiquement dans le laboratoire, il y a des synergies. Je ne vois pas de difficultés sur le plan RH.

=> Avis favorable des instances UGA (conseils des pôles MSTIC et PEM, CSPM EUT et FdS, VPR&I élargie, directoire élargi)
=> Avis favorable du CS de G-INP 16 septembre 2021

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 18 novembre 2021 est invitée à donner un avis sur le projet d'intégration de l'équipe d'accueil RFIC-Lab, laboratoire de Radio-Fréquence et d'Intégration de Circuits, au sein du laboratoire TIMA, Techniques de l'Informatique et de la Micro-électronique pour l'Architecture des Systèmes Intégrés, UMR 5159, UGA, G-INP, CNRS, à compter du 1er janvier 2022.

Approuvez-vous la proposition d'intégration du RFIC-Lab au laboratoire TIMA ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil Balotilo.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	43
Membres présents	20
Membres représentés	8
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition d'intégration du RFIC-Lab au sein du laboratoire TIMA.

Présentation du budget recherche 2022

Budget recherche UGA 2022

Vote du budget UGA le 16 décembre en CA

Avis de la CR sur le budget recherche début 2022

Première discussion ce jour en CR

Discussion hors ADR établissement qui sont dans la MS UGA

Des moyens nouveaux LPR : dotation des labos, démarrage activité MCF, CRCT

Nouveau format de présentation plus synthétique

Soutien au démarrage activité nouveaux MCF

Pour les MCF recrutés hors mutation

Pierre Hily-Blant : cela inclut aussi les personnels CNAP

Hervé Courtois : en effet, je vais apporter cette correction. Pour rappel, il n'y avait pas de personnel CNAP recruté hors mutation en 2020.

Dotation LPR globale avec sans doute une modulation selon disciplines

En moyenne de l'ordre de 10 k€ / MCF recruté hors mutation

Isabelle Rousset : le texte voté à l'assemblée sur le budget précise que la dotation LPR globale est de 10 k€ par MCF recruté sans aucune mention de discipline. Il n'y a aucune différenciation dans le texte qui est passé sur le budget modificatif de la recherche à l'assemblée. J'ai revérifié les textes ce matin. Certaines universités l'ont fait et l'information a été remontée au ministère qui a moyennement apprécié.

Hervé Courtois : l'IEP a reçu une dotation de 10 k€ alors qu'ils ont 2 MCF recrutés. L'UGA a reçu 153 k€ , on n'obtient pas un nombre d'EC correct si on le divise par 10 k€. Certaines universités plutôt SHS auraient reçu une dotation correspondant à environ 5 k€ par EC.

Politique UGA : 10 k€ par MCF recruté hors mutation

Payé en deux fois année recrutement + 1 et + 2 *: un recruté en 2021 va recevoir 5 k€ début 2022 et la même somme en 2023.*

Sur ligne spécifique dans labo affectation

Sous seule condition de soumission d'un projet de recherche (2 pages ou plus)

Hervé Courtois : il s'agit d'une dotation pour le démarrage d'une activité de recherche dans le laboratoire. On souhaite avoir une déclaration du projet de recherche.

Soutien au démarrage activité nouveaux MCF

Plus : prise en charge complète par budget recherche UGA de la demi-décharge de service

Hervé Courtois : jusqu'à présent la demi-décharge était prise en charge pour moitié sur le budget recherche et pour autre moitié sur celui du laboratoire. Elle sera désormais entièrement prise sur le budget recherche.

Isabelle Rousset : sur quelle ligne budgétaire cela va-t-il s'inscrire ? La question se pose pour acheter du matériel aux nouveaux MCF.

Jérémy Pretet : cette demi-décharge est notifiée en fonctionnement.

Isabelle Rousset : on est tellement limité en investissement que l'inverse nous aurait arrangé.

Hervé Courtois : les laboratoires peuvent nous solliciter.

Gilles Debizet : qu'en est-il pour les nouveaux arrivants recrutés en 2019 et 2020 ?

Hervé Courtois : on a pris le retard du ministère pour les collègues recrutés en 2020 qui recevront leur dotation. Les collègues arrivées en 2019 auront le même soutien de 10 k€ s'ils n'ont pas reçu de soutien de l'appel IRGA.

Gilles Debizet : il faut profiter d'une certaine souplesse de mutualisation qui peut s'opérer au sein des laboratoires pour se libérer du fléchage des frais de fonctionnement. Les besoins diffèrent énormément entre les chercheurs ; laissons cette marge de manœuvre aux laboratoires pour l'organiser.

Hervé Courtois : si la mutualisation au niveau des laboratoires ne fonctionne pas, ces derniers nous solliciteront et nous regarderons ce qu'il est possible de faire. Par l'action du ministère cette dotation est versée dès 2020 ; nous avons décidé de l'étendre aux nouveaux arrivants recrutés en 2019 de façon à ce que les collègues, qui avaient encore une chance d'avoir un soutien nouvel arrivant cette année, et qui ne l'ont pas eu parce que le volet correspondant de l'appel IRGA n'a pas été ouvert, puissent l'obtenir.

Dotations UGA aux unités de recherche

Aujourd'hui :

5.7 M€ distribués en 2021

Les unités hébergées par l'UGA payent des frais d'infra au m^2, avec quelques exceptions historiques

Pas de modèle de dotation à l'échelle de l'UGA

D'ores et déjà ajoutés en 2022 : 374 k€ de compensation d'augmentation des frais d'infra + 184 k€ de dotation de nouvelles structures, soit 6,3 M€ au total

Sur critères dotation par EC, hors frais d'infra ou pas : fortes disparités, y compris dans une même discipline

Complément LPR des dotations aux labos reçue par l'UGA, annoncée + 15% en 2022 : 913 k€ disponibles pour des augmentations de dotation

Dotations UGA aux unités de recherche

Politique UGA :

Généraliser le modèle de paiement des frais d’infrastructure

Ne pas installer un modèle, mais des indicateurs

Ne baisser aucune dotation

Veiller à une certaine égalité de traitement entre unités

Priorité aux unités de recherche UMR, UPR, UR

DISCUSSION

Vincent Fagnon : est-ce que la dotation versée aux laboratoires est gérée en toute liberté par le laboratoire ou y a-t-il un fléchage ?

Hervé Courtois : c'est l'UR qui décide de son budget. L'université est informée de ce budget et a un droit de regard mais c'est au laboratoire de décider de sa politique de répartition de son budget.

Alan Chauvin : il me semblait qu'il était question de réduire les inégalités entre les laboratoires mais cela n'apparait pas clairement ici.

Hervé Courtois : l'idée est de réduire le spectre des dotations de façon à avoir quelque chose d'un peu plus cohérent.

Vincent Fagnon : dans le cadre d'une politique responsable de l'UGA, pourrait-on prévoir des mesures pour soutenir les doctorants non financés ? Par exemple, en les exonérant de frais d'inscription de manière systématique. Ou bien, pourrait-on prévoir une dotation aux URs pour la prise en charge des frais de leurs doctorants ?

Pierre Hily-Blant : on parle de 500 € par an ; je pense que le laboratoire pourrait déjà le prendre en charge. Il me parait malsain que l'UGA apporte du soutien financier à des laboratoires qui recrutent des doctorants sans salaire.

Thierry Forveille : il n'est pas possible pour le laboratoire de rembourser des frais d'inscription. Mon laboratoire a essayé de prendre en charge une inscription à une HDR et cela n'a pas fonctionné.

Isabelle Rousset : ce n'est pas possible sur le plan administratif. Par ailleurs, certains laboratoires n'ont pas les moyens de cette prise en charge. Notre laboratoire accorde chaque année 500 € de frais de mission par enseignant-chercheur ; sachant que sur ce budget, seulement 30% des EC peuvent partir en mission. On ne peut pas aller au-delà du budget. Les 15% de dotation supplémentaire ne suffiront pas. Toutefois on peut réfléchir à des aides pour mieux flécher certaines demandes ou besoins de nos doctorants qui ne sont pas toujours bien pris en compte.

Gilles Debizet : on évoque à l'instant la question de savoir si on doit imposer des critères sur la façon dont les laboratoires vont dépenser cette dotation supplémentaire. Il y a un instrument qui s'appelle le contrat objectifs moyens entre le laboratoire et ses tutelles qui discute de cela au plus près du terrain, de la discipline, des chercheurs et ressources dont disposent ou pas le laboratoire. Je suis réticent à ce que l'on mette trop de conditionnalité dans la façon dont on va adopter l'enveloppe supplémentaire ; en revanche, dans la mesure où ce contrat objectifs moyens échappe à la discussion de la CR, peut être pourrait-on avoir une discussion annuelle sur le contenu et l'évolution de ces contrats objectifs moyens dans leur ensemble ou par grand pôle de recherche ? Ce pourrait être un compromis entre le besoin que l'on a d'exprimer nos priorités à l'échelle de l'établissement et le fait de laisser de la latitude aux équipes de direction et aux conseils de laboratoires sur la manière de dépenser leur budget.

Hervé Courtois : la façon dont les doctorants sont accompagnés dans chaque unité (combien de doctorants financés, quelles conditions de travail etc..) fait partie des questions que je soulève très régulièrement lors des dialogues unités/tutelles.

Vincent Fagnon : en supposant qu'1/3 de doctorants ne soient pas financés cela représenterait 500 k€ par an sur 913 k€ d'augmentation disponible. En termes de masse financière ce serait possible.

Jacques Jestin : est-ce que votre dotation est comparée à un niveau national ?

Hervé Courtois : avant que cette dotation supplémentaire soit annoncée, on nous a demandé de remonter ce que l'on versait aux unités sans toutefois préciser s'il s'agissait de dotations avec ou hors frais d'infrastructures. Comparer les universités sur le versement des dotations aux laboratoires me parait très compliqué.

Gilles Debizet : a-t-on un tableau chiffré laboratoire/laboratoire sur la dotation par EC avec ou sans les frais d'infrastructure ?

Hervé Courtois : nous discutons ici des grandes orientations. Dans le budget qui sera voté en janvier par la CR vous aurez connaissance des dotations par UR.

Gilles Debizet : quelles informations auront nos collègues du CA sur d'éventuelles augmentations ciblées ?

Hervé Courtois : ils auront une version plus macro que ce que vous voyez là.

Jérémy Pretet : la présentation au CA est une consolidation de l'ensemble des budgets.

Gilles Debizet : pourrait-on avoir une image chiffrée des disparités entre les laboratoires ?

Hervé Courtois : je préparerai un histogramme.

DISCUSSION

Isabelle Rousset : dans les critères est-ce que le % des personnels administratifs par EC apparait ? Je parle des biatss BAPJ et non des personnels recherche puisque les besoins sont totalement différents d'une unité à une autre.

Hervé Courtois : si un laboratoire a plus de personnel biatss qu'un autre, doit-on augmenter ou baisser sa dotation ?

Isabelle Rousset : dans notre unité, il n'est pas possible de recruter du personnel administratif pour gérer certaines tâches. On nous demande d'avoir un site web mais on n'a pas le personnel pour s'en occuper. Les indicateurs vont aussi dépendre de l'aide administrative que l'on peut avoir dans les laboratoires et elle n'est jamais prise en compte. Comment peut-on réfléchir en commun à tout cela ?

Hervé Courtois : la question du soutien biatss dans les laboratoires est à prendre en compte. J'ai conscience que la situation n'est globalement pas bonne, voire très mauvaise dans certains laboratoires.

Dotations UGA aux unités de recherche

Augmentations ciblées :

Révision des dotations des UMR, UR, UPR aujourd'hui mal dotées sur la base des critères :

- Cohérence entre unités de même profil
- Dotation par EC
- Dotation disponible hors frais d'infra par EC

Augmentation "automatique" :

de 15% de la dotation hors frais d'infra

réduite si mauvais respect de la signature scientifique de site à condition que cette dernière soit applicable.

réduite si dotation déjà très importante selon critères ci-dessus

Budget recherche UGA, recettes

	2021	2022
Recettes :		
Dotation Etablissement	7 212 109	7 232 109 €
Dotation campagne invités	375 000 €	375 000 €
Dotation décharge et fonctionnement direction pôles (50 + 30 k€)	80 000 €	80 000 €
Dotation LPR 2021 reportée (dotations 828 k€, démarrage 153 k€, CRCT 60 k€)		1 041 913 €
LPR 2022 (idem + 490 k€ sur dotation-soutien, CRCT 55 k€)		1 400 000 €
Projets DSG (500 k€ acquis 2021, 250 k€ estimé 2022)		750 000 €
Préciput ANR	1 114 364	1 710 093 €
Frais de gestion sur contrats de recherche dont SATT	1 640 000	1 606 000 €
Remboursement reconnaissances horaires sur contrats de recherche	260 000	130 000 €
Frais de gestion sur projets SATT	160 000	160 000 €
Frais de gestion sur contrats industriels (gérés à Floralis)	160 000	180 000 €
Redevances	538 340	496 000 €
Recettes valorisation	268 107	195 369 €
Chaire organismes	40 000	40 000 €
Remboursement Grenoble INP - UGA suite incendie 3SR		140 000 €
	11 847 920	15 536 484 €

Budget recherche UGA, dépenses

Dépenses :		
Dotation aux labos	5 648 842	6 351 669 €
Complément de dotation aux laboratoires		913 867 €
Décharges y compris CRCT	750 000	750 000 €
Soutien démarrage activité nouveaux MCF		320 000 €
Chaires organismes	30 850	14 335 €
DSG projets recherche et innovation		750 000 €
Projets CPER		828 913 €
Nouveaux projets scientifiques	724 483	320 000 €
AAP IRGA (dont 250 k€ de reports de 2021, 109 k€ IRGA 2022)	795 000	850 000 €
Professeurs invités	375 000	375 000 €
Soutien colloques	105 000	105 000 €
Fonctionnement DGD, VPR et pôles (60+15+30 k€)	90 000	105 000 €
MS DGDRIV	900 000	909 000 €
Dotation Floralis	553 000	553 000 €
Frais de PI	700 000	700 000 €
Intéressement, primes, reversement (180+25+60.7)	302 500	265 700 €
MS laboratoires	200 000	480 000 €
Adhésions	65 000	60 000 €
Abonnement IEEE, compensation arrêt GAEL		231 745 €
Soutiens spécifiques	268 245	197 255 €
KIC Health et Raw materials	115 000	100 000 €
Part FG sur contrats reversée à l'Etablissement		356 000 €
	11 847 920	15 536 484 €

Focus valorisation

RECETTES

Type de recettes	Montant BI 2022
Redevances	496 000 €
Frais de propriété intellectuelle refacturés aux copropriétaires	14 642 €
Frais de propriété intellectuelle refacturés aux licenciés	15 956 €
Refacturation frais de propriété intellectuelle CHU	54 639 €
Frais de propriété intellectuelle sur SATT	10 000 €
Cession brevets OMNI (10 000) + ANATOSCOPE (73 532)	83 532 €
Frais d'environnement sur projets SATT (estimatif)	160 000 €
TOTAL	**834 769 €**

DEPENSES

Type de dépenses	Montant
Frais de PI	700 000 €
Intéressement inventeurs	180 000 €
Prime dépôt brevets	25 000 €
Quote-part co-propriétaires	60 700 €
TOTAL	**965 700 €**

(hors MS)

DISCUSSION

Pierre Hily-Blant : dois-je comparer la dotation Floralis avec la ligne des recettes valo ? Cela représente un écart conséquent ?

Gilles Debizet : il y a 300 à 400 k€ d'écart.

Hervé Courtois : je n'ai pas mis les 550 k€ de contrat Floralis correspondants à de la masse salariale : des personnels Floralis opèrent des missions pour le compte de l'université. Je n'ai mis en termes de recettes que les frais d'environnement et de gestion sur les contrats industriels.

Gilles Debizet : on peut se demander quels sont les enjeux qui pourraient justifier un déficit de cette activité-là ?

Hervé Courtois : cela fait partie des missions de l'université de valoriser, de créer de l'activité économique issue des travaux de nos laboratoires même si ce n'est pas, au moins à court terme, rentable sur le plan économique.

Gilles Debizet : on peut se demander si c'est de l'argent utilisé pour financer des recherches partenariales en « open source » donc sans brevet. Par exemple, dans le domaine des énergies, une modélisation est en cours de propagation dans le monde entier, notamment à l'initiative des universités américaines. Cela crée beaucoup d'emplois : derrière les licences « open » il y a la proximité de la connaissance de la production de ces licences, des start-ups qui se créent beaucoup plus facilement que lorsqu'il y a des brevets. Du point de vue de la contribution de l'université à un dynamisme économique régional avec un rayonnement mondial, il n'est pas sûr que le système brevet soit le plus pertinent. On peut se poser la question de l'équilibre entre le brevet et l'open source. On dépense beaucoup d'énergie pour les brevets avec un rendement en termes de dynamisme économique de site, régional, voire national plus faible que si on l'avait consacré à l'accompagnement de l'open source. L'open source implique un dynamisme économique important.

Hervé Courtois : c'est un point que l'on pourrait discuter avec Gaëlle Calvary.

Thierry Forveille : est-ce que les frais de PI sont des redevances sur les brevets ?

Jérémy Pretet : ce sont des droits pour maintenir les portefeuilles, ainsi que les agences et cabinets de brevet français et internationaux.

Thierry Forveille : le CNRS avait fait un gros ménage dans son portefeuille de brevets. Est-ce que l'UGA l'a fait ?

Jérémy Pretet : c'est un travail que l'on fait régulièrement. Il y a 4 ans on était à 1,2 million de frais de PI ; en travaillant sur le portefeuille et le marché (coûts de cabinets) ces frais ont été réduits.

Hervé Courtois : le travail va être renforcé par la mise en place de l'unité de service ITO dans laquelle les personnels UGA et Grenoble INP travailleront sur la valorisation.

Benoit Rey : quelles sont les références règlementaires ? On nous a présenté le contrat pluriannuel en CAc. Il faudrait veiller à cette université qui nous coûte plus que cela nous rapporte. D'année en année on renfloue Floralis, est-ce que cela doit faire partie de nos missions ?

Hervé Courtois : on a un contrat avec Floralis qui emploie du personnel, rend des services à l'université que nous devons payer. Ce budget ne nous met pas en danger dans nos libertés académiques. La valorisation de la recherche fait partie des missions de l'université.

Benoit Rey : la mission inscrite dans le code de l'éducation implique la diffusion de la culture et de l'information.

Hervé Courtois : j'entends cette affirmation. La mission qu'on se donne est de faire en sorte que les connaissances issues des activités de nos laboratoires deviennent utiles à la société et à l'activité économique.

Pierre Hily-Blant : ce qu'on fait est nécessairement utile à la société grâce à la production de savoir. L'humanité avance grâce à la production de savoir. On n'a pas besoin de la valorisation pour rendre utile ce que l'on fait.

Hervé Courtois : on est tout à fait d'accord sur ce point.

Gilles Debizet : la valorisation se fait aussi par la proximité dans un site, par un terreau, un écosystème local, qui peut passer par le brevet mais qui peut aussi passer par l'open source.

Pierre Hily-Blant : on voit énormément d'outils logiciels qui viennent avec une licence MIT. Certaines universités américaines ont un train d'avance. Il y a des stratégies de rayonnement par l'open source.

Hervé Courtois : je poserai la question à Gaelle Calvary.

Pierre Hily-Blant : pourriez-vous nous expliquer l'item abonnement ?

DISCUSSION

Hervé Courtois : à l'époque de l'UJF, les laboratoires avaient accès aux ressources en ligne de la bibliothèque à travers un portail sur lequel ils devaient s'authentifier. Certains laboratoires payaient cet accès, d'autres bénéficiaient de l'accès gratuitement par le CNRS. Après la fusion, le système n'existant pas pour les UR et UMR ex-UPMF et ex-Stendhal, en 2020 tous les laboratoires n'avaient pas l'accès au portail et tous ne payaient pas une cotisation à la BAPSO; en outre, la gestion du service nécessitait un personnel à temps plein. Il a été décidé d'arrêter ce système inefficace et chronophage. C'est la DGD RIV qui finance en reversant à la BAPSO la somme qui permet de compenser les ressources que tirait la BAPSO des anciennes cotisations des laboratoires moins les économies faites après l'arrêt de ce système d'accès en ligne.

Caroline Bertonèche : l'accès se fait via le site des BU de la BAPSO par l'outil numérique GAEL, Grenoble Accès En Ligne.

Vincent Fagnon : vous utilisez HAL, le système de publications. Allez-vous être amenés progressivement à abandonner les abonnements I3E ? Il y avait eu il y a quelques années un grand mouvement universitaire de désabonnement aux revues les plus coûteuses.

Hervé Courtois : c'est un mouvement qui n'avance pas assez vite au point d'arrêter ce type de dépenses.

Caroline Bertonèche : quand ce sont des sources stratégiques pour les laboratoires on continue de négocier en passant par Couperin.

Hervé Courtois : avec Couperin on a du poids dans les discussions et on progresse.

Focus reconnaissances horaires

RECETTES

Type de recettes	Montant BI 2022
Dotation établissement décharges direction des pôles	50 000 €
Remboursement sur contrat de recherche dont chaires	130 000 €
Complément CRCT 2021 et 2022	120 000 €
TOTAL	**300 000 €**

DEPENSES

Type de dépenses	Montant
CRCT	253 440 €
Nouveaux MCF	80 364 €
Chaires organismes	6 144 €
Référentiel (estimation)	410 052 €
TOTAL	**750 000 €**

Université Grenoble Alpes

IRGA : projets inter-pôles

IRGA 2022 : calendrier

- Lancement le 11 octobre 2021
- Date limite de dépôts 10 décembre
- Dossiers disponibles 15 décembre ?
- Validation statut inter-pôles des PEE 14 janvier 2022, 14h.
- Comités PEE (par pôle), Innovation et International avant fin mars 2022
- Commission examen des propositions inter-pôles le 1er avril, 14h
- Conseils de pôle entre le 4 et 7 avril
- Vice-présidence R&I le 8 avril
- Commission de la recherche du CAc le 14 avril
- Décision directoire UGA 29 avril 2022

IRGA 2022 : projets inter-pôles

- Comités PEE (par pôle), Innovation et International avant fin mars 2022
- Commission examen des propositions inter-pôles le 1er avril, 14h

Jusqu'à trois membres de la CR volontaires pour assister à ces réunions ?

==========

Les conseillers de la CR sont invités à se concerter pour proposer des représentants qui participeront aux deux réunions du comité inter-pôles IRGA :

- *Validation du statut inter-pôles des projets déposés : 14 janvier 2022 à 14h*
- *Commission d'examen des propositions inter-pôles : 1er avril 2022 à 14h*

Approbation relevé de décisions CR plénière – 21 octobre 2021

Le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 21 octobre 2021 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 21 octobre 2021 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil Balotilo.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	43
Membres présents	20
Membres représentés	8
Nombre de votants	28
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 21 octobre 2021.

Université Grenoble Alpes

Questions diverses

Journée publique AMI CDP 8 décembre 2021

- Lancement AMI : 22 octobre 2021
- Date limite de dépôt des intentions de projet : 29 novembre 2021 12h
- Journée publique : 8 décembre 2021

Contenu de la présentation adossée à 5 diapos

1. Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques et culturels,
2. Qualité du projet, voir le document décrivant les critères,
3. Impact du projet, idem,
4. Implémentation du projet, idem,
5. Thème libre.

A la suite de la journée et au plus tard le 21 décembre 2021, chaque projet fera l'objet d'un retour de la part des directoires des pôles concernés, notamment concernant les différents sous-critères.

- Lancement appel CDP : 3 janvier 2022

DISCUSSION

La CR du 16 décembre est maintenue pour discuter du texte de l'appel CDP qui sera lancé début janvier 2022 et dont le contenu sera fortement inspiré de l'appel CDTools.

Pascal Perrier : lors de la dernière CR on avait débattu de la manière dont les évaluations scientifiques et les décisions seraient prises. J'avais proposé que le classement scientifique soit confié à un cabinet extérieur, l'ESF par exemple, qui ferait un classement par paquets A, B et C. Est-ce prévu à l'ordre du jour de la CR du 16 décembre ?

Hervé Courtois : nous allons vous soumettre le texte de l'AàP dans lequel ce processus est précisé.

Pascal Perrier : est-ce qu'on essaye d'affiner les propositions ? On doit demander que l'ESF se charge de l'évaluation jusqu'au bout (revue et classement). Cela engage cette association : peuvent-ils le faire ? Quel est le coût ?

Hervé Courtois : ils peuvent le faire et le coût peut être supporté. Que ferions-nous après le classement scientifique de l'ESF ? Devrions-nous le soumettre directement au directoire ou prévoir au préalable une discussion stratégique ?

Pascal Perrier : on avait prévu d'en discuter en commission recherche. Il parait logique que la sélection des projets scientifiques se fasse en cohérence avec les choix stratégiques de l'UGA.

Hervé Courtois : dans le processus des AàP qui a été voté en CA, il y a un passage devant l'instance consultative comme pour l'appel CDTools. Cette instance, la commission de la recherche, reçoit les propositions des projets financés et non financés et formule un avis avant la décision du directoire.

Pascal Perrier : par rapport à CDTools une étape supplémentaire est proposée avec un classement scientifique extérieur.

Hervé Courtois : peut-il y avoir une discussion stratégique de site entre la 1ère étape de classement scientifique extérieure de l'ESF et la CR ?

Pascal Perrier : oui tout doit être débattu et explicité. C'est le processus qui est suivi pour les projets européens.

Hervé Courtois : sur CDTools on reçoit l'ensemble des expertises scientifiques, on fait en local une compilation des avis et on module à partir de critères stratégiques. Tu proposes que la première étape de classement scientifique soit faite à l'extérieur puis on travaille en local sur la base des paquets reçus.

Gilles Debizet : le sujet a été discuté lors de la CR précédente. Si on veut arriver à un consensus cela mérite que les personnes impliquées dans cette controverse puissent en discuter un peu plus en détails y compris avec le prestataire ESF.

Hervé Courtois : quelle est cette controverse ?

Gilles Debizet : doit-on avoir une évaluation strictement scientifique ? Le GT approuvait le processus d'une évaluation par un même comité en charge de l'aspect scientifique et stratégique, comité composé de la VPR&I élargie et de 3 membres de la CR. Avec des arguments pertinents, et suite à l'introduction de l'ESF dans le processus d'évaluation, Pascal a fait la proposition d'aller plus loin en ayant un classement scientifique préalable. Nous n'étions pas tous d'accord sur cette proposition. Les arguments d'un côté et de l'autre sont tout à fait entendables. C'est dans la finesse de ce qu'est un classement que l'on peut réduire les divergences de points de vue. La discussion doit être menée en amont avec l'ESF pour que les différentes positions trouvent une façon de concilier ce qui peut être un avantage pour certains et un inconvénient pour d'autres.

Hervé Courtois : nous devons nous accorder en interne. Je propose de questionner l'ESF sur l'organisation des jurys de classement, sur les différentes options de classement (par paquets : ceux à retenir, ceux à ne pas retenir et ceux du milieu). Nous devons vérifier s'ils sont capables de travailler avec des quotas par paquets, avec des volumes en euros par paquets. Il ne faudrait pas que cela allonge le délai. Par ailleurs, nous avons les auditions des projets. Je vous rappelle le schéma tel qu'il a été adopté pour CDTools : expertise extérieure, le porteur peut faire des commentaires sur le rapport qui peut être corrigé, puis des auditions publiques en présence de la VPR&I, avec des questions pour certaines en lien avec le rapport et derrière un travail de classement. Si on a un classement par le jury ESF comment positionne-t-on les auditions ?

DISCUSSION

Pascal Perrier : pour les projets ERC, il y a une audition d'un jury puis le classement d'un autre jury.

Hervé Courtois : dans ta proposition, expertise, jury de classement ESF, on programmerait ces auditions avec les classements de l'ESF ? A l'ERC, il y a un premier filtre, l'audition se fait avant le classement. On pourrait imaginer que l'audition de l'ESF serait un premier filtre.

Pascal Perrier : cela permet de déléguer l'évaluation scientifique le plus possible à l'extérieur.

Pierre Hily-Blant : à l'ERC tu as le formulaire B1 et le formulaire B2. La 1ère étape se fait sur le B1 qui fait 5 pages seulement. A l'étape B1 l'évaluation se fait par des non experts. Il y a un classement et c'est là qu'on décide s'il y a audition ou pas. On arrive à l'audition avec un classement. On prend en compte le formulaire des 15 pages supplémentaires du B2 au moment de l'audition.

Hervé Courtois : est-ce que les auditions peuvent remettre en cause le classement de l'ESF ?

Gilles Debizet : tout dépend si l'ESF intervient à nouveau dans la 2ème phase ? Si on considère que le travail d'évaluation scientifique a déjà été fait par l'ESF, qu'elle a identifié les dossiers fragiles et incohérents au niveau scientifique, le comité de sélection va décider ou pas de suivre les recommandations et de ne pas amener à l'audition certains dossiers.

Hervé Courtois : l'audition permet d'apprécier les projets sous un autre angle de vue. Je peux faire cette sollicitation à l'ESF et leur demander ce qu'il est possible de faire comme type de classement. On doit réfléchir sur le positionnement de l'audition.

Pierre Hily-Blant : peut-être que le GT pourrait en discuter et trouver une solution.

Question relative aux nouveaux contrats doctoraux

Auguste Olivry : un décret est sorti le mois dernier et précise une augmentation du salaire minimum des nouveaux contrats doctoraux concluent au 1er septembre 2021. Est-il prévu qu'il soit appliqué au niveau de l'UGA ?

Hervé Courtois : ce sera fait, c'est règlementaire.

Auguste Olivry : un doctorant a fait la demande dans mon laboratoire et on lui a transmis son nouveau contrat le lendemain.

Vincent Fagnon : il faut faire la demande pour que ce soit mis en place.

Hervé Courtois : peut-être faut-il faire la demande le temps que les avenants aux contrats soient tous prêts.